

## **Compte rendu de la réunion de quartier du 11 octobre 2014 de 10 à 11 H**

Lieu de rendez vous : Parking école Rue des Ecoles

Rues concernées :

- Rue du Puits de Paresse
- Rue de la Chapelle
- Rue des Ecoles
- Chemin de Bas

130 invitations ont été distribuées, une trentaine de personnes sont venues.

Les élus exposent les projets à venir :

- Aménagement du centre bourg d'ici à 2 ans. Ce sera la continuité du reste de l'Avenue de la Libération déjà faite ; à savoir du rond-point nord au rond-point de l'école.
- Réfection du toit de l'église
- Retraçage des interdits de stationner (bandes jaunes) autour de la statue Pierre Lafitte
- Traçage de stationnements Rue du Puits de Paresse

Les riverains soumettent leurs observations :

- 1) Les riverains présents demandent de mettre la Rue du Puits de Paresse en sens unique, en sens descendant et des dos d'ânes pour réduire la vitesse excessive. Les élus proposent qu'une enquête soit faite par leurs soins pour l'ensemble des habitants de la rue, et si le résultat est positif nous le transmettrons au Conseil Municipal qui tranchera.
- 2) Certains lampadaires de la Rue du Puits de Paresse sont en panne
- 3) Que peut-on faire pour la vitesse Chemin de Bas ? Nous avons déjà installé des « dos d'ânes », la vitesse est réglementée à 30 km/heure, nous ne pouvons pas aller plus loin. Seule solution mettre un gendarme derrière chaque automobiliste pour faire respecter le code de la route.
- 4) Problème entre riverains Rue des écoles. Pour le bien de chacun après 22h, veillez à ne pas faire de bruit. Si les problèmes persistent et aucun dialogue possible appelez la gendarmerie.
- 5) Que faire avec les jeunes ? A côté du terrain de pétanque, Chemin de Bas l'endroit nous semblait bien, au calme facilement aménageable. Or, personne ne les veut en bas de chez eux mais tout le monde est d'accord pour dire qu'il leur

faut un endroit. Les élus sont en train d'étudier la possibilité de faire un city stade sur la commune. Cela résoudre-t-il le problème ?

- 6) Il semblerait que le Chemin de l'Embarcadère soit pris de façon régulière à contre sens. Nous rappelons qu'il est en sens interdit dans la montée. Le panneau d'interdiction va être mis de façon plus visible.
- 7) Les conteneurs installés Chemin de Bas conviennent à tout le monde. Serait-il juste possible de les habiller ?
- 8) Serait-il possible de rajouter un lampadaire Chemin de Bas entre le N° 22 et le Chemin de l'Embarcadère ? l'endroit est très sombre.
- 9) Rue des Ecoles, au n°33 problème de sécurité : Aucun trottoir donc, sortie des riverains directement sur la rue qui est très étroite à cet endroit. Y aurait-il possibilité de mettre des plots pour matérialiser un trottoir ?
- 10) Animaux errants : A l'unanimité, nous sommes envahis par les chats errants. La Mairie a bien un contrat avec la SCAPA et la SPA mais tout cela a un coût relativement élevé, à savoir 210 € par animal enlevé pour les deux sociétés. Donc il est demandé dans la mesure du possible de faire stériliser son chat et surtout ne pas nourrir les chats errants dans la rue. Et bien sûr chaque propriétaire d'animal doit s'en occuper.

L'initiative des réunions de quartiers a été saluée par les riverains présents, avec souhait que cela se renouvelle.